

OPAH-Ru (2020-2025)

Aide aux économies d'énergie



Ville de La Flèche

Anthony GOGDET

Service Urbanisme et Aménagement du territoire
Centre administratif Jean Virlogeux – Espace Pierre Mendès-France
72 200 LA FLECHE
02 43 48 53 77
a.gogdet@cc-paysflechois.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Dans le cadre de l'OPAH RU portée par la Communauté de communes du Pays Fléchois sur le périmètre du centre-ville de La Flèche, La VILLE DE LA FLECHE souhaite affirmer son engagement dans la requalification de son centre-ville par des aides financières à destination des porteurs de projet s'engageant dans des programmes de travaux de réhabilitation de l'habitat.

TYPE D'AIDE

Subvention/prime

SECTEUR GEOGRAPHIQUE :

Centre-ville de La Flèche – périmètre OPAH-RU

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES :

Les personnes physiques ou morales qu'elles soient propriétaires bailleurs ou occupants

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE :

Gain énergétique minimale de 35% après travaux

Travaux éligibles : Travaux d'isolation (isolation des murs par l'extérieur ou intérieur, isolation des combles perdus), changement de système de chauffage (chaudières granulées, à buches, à gaz très haute performance / poêle à granulés, à buches / pompe à chaleur), autres travaux sur avis du prestataire OPAH RU

Investissement minimum en travaux : 3000€

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE :

Subvention de 30% du montant HT des travaux éligibles, plafonnée à 2000€ d'aides

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS :

CC Pays Fléchois ; ANAH

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS :

60 000 € pour l'ensemble des aides

BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

En 2023 : 13 dossiers déposés – 13 accords pour un montant total d'aides de 24 961,77 €

En 2024 (en cours) : 5 dossiers déposés – 5 accords pour un montant total d'aides de 10 000€